

**CONVOCATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Mardi 28 septembre 2021

Cher(e) collègue,

Vous êtes invités à participer à plusieurs réunions qui se dérouleront le mardi 28 septembre 2021 à PÉROLS, salle Abric – parking des Arènes, dans le strict respect des règles barrières (**Remarque importante : Passe sanitaire indispensable**).

• **L'assemblée générale ordinaire** de la compagnie des commissaires enquêteurs du Languedoc-Roussillon qui se tiendra de 9h00 à 10h45 (accueil de 8h30 à 8h55 pour un début de séance à 9h00 précises), avec, à l'ordre du jour :

- Rapport moral 2020 du président, débat et vote
- Rapport financier 2020,
- Rapport du contrôleur aux comptes (voir appel à volontaire ci-dessous)
- Débat et vote
- Budget prévisionnel 2021, débat et vote
- Cotisation 2022, débat et vote
- Élection d'un administrateur
- Questions diverses

Au cas où vous ne pourriez pas assister à l'assemblée générale ordinaire vous pouvez vous faire représenter par un membre actif muni d'un pouvoir. Si vous ne pouvez pas désigner un représentant, envoyez-nous le pouvoir ci-joint, sans indication du représentant, il sera réparti parmi les membres présents.

Je vous rappelle que L'assemblée délibère valablement dès que le quorum du quart des adhérents, présents est atteint. Pour le calcul du quorum, les pouvoirs ne comptent pas.

Pour éviter une nouvelle convocation pour quorum non atteint, il est vivement souhaitable que vous soyez présent ou représenté à cette assemblée générale ordinaire qui nous permettra de renouer avec nos réunions en présentiel.

André Laude qui exerçait les fonctions de commissaire aux comptes, ne poursuivant pas ses activités au sein de la compagnie, je saurais gré à un collègue qui serait volontaire pour contrôler le compte de résultat de se rapprocher directement de Michel SALLES, notre trésorier.

Cette assemblée générale sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire

• **L'assemblée générale extraordinaire** de la compagnie des commissaires enquêteurs du Languedoc-Roussillon qui se tiendra de 10h45 à 11h30, avec, à l'ordre du jour, la modification des statuts de la CCE-LR, pour intégrer :

- L'abandon de la reconnaissance d'intérêt public
- Les possibilités de réunions statutaires en distanciel

À cette assemblée, au moins le quart des membres en exercice doit être présent.

(Remarque à l'intention des membres du conseil d'administration : Le conseil d'administration se réunira pendant la pause de 11h30 à 11h45 pour désigner les membres du bureau).

- **À 11h45**, un apéritif, suivi d'un déjeuner-buffet, **offerts par la CCE-LR**, en présence du Président du tribunal administratif de Montpellier et des magistrats chargés d'évaluer les rapports d'enquêtes publiques, du représentant de la DREAL et de Jean-Marie LAFONT en tant qu'autorité environnementale
- **Une formation, de 14h00 à 16h30**, animée par Jean-Marie LAFONT sur l'autorité environnementale, ses avis et la lecture à en faire dans le cadre d'une enquête publique

Les documents relatifs à ces réunions vous seront adressés ultérieurement

Vous trouverez, en pièces jointes, un bulletin de participation et un modèle de pouvoir à envoyer, dument signés, **avant le 8 septembre 2021** à Michel SALLES ainsi qu'un formulaire de candidature au poste d'administrateur.

Vous pouvez aussi vous inscrire directement sur le site de la CCE-LR en cliquant sur « Formation des CE » puis sur « Je souhaite m'inscrire » dans la partie réservée aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 28 septembre 2021.

Pensez à bien préciser si vous participez au déjeuner.

Le conseil d'administration vous invite donc à venir nombreux pour témoigner de l'intérêt que vous portez au développement de notre compagnie et pour partager un moment de convivialité.

À titre d'information, vous pouvez, dès à présent noter dans vos agendas les formations suivantes :

- **Le 14 octobre 2021, au Pont-du-Gard**, plusieurs tables rondes en présence de nombreuses personnalités sur le bilan de nos journées des 10 et 11 octobre 2019 (le matin) et un échange croisé sur la notion d'intérêt général au cœur des enquête publiques
- **Le 23 novembre 2021**, une journée de formation à Pérois sur les enjeux environnementaux.

Bien cordialement et à bientôt.

Le président de la CCE/LR

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line.

Bernard Chabbal



PROGRAMME

AGO et AGE du 28 septembre 2021

Salle Albric Pérois

De 8h30 à 8h55 : ACCUEIL

9H00 : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral 2020 du président, débat et vote
2. Rapport financier 2020,
3. Rapport du contrôleur aux comptes
4. Débat et vote
5. Budget prévisionnel 2021, débat et vote
6. Cotisation 2022, débat et vote
7. Élection d'un administrateur
8. Questions diverses

10H45 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

10h45 : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

ORDRE DU JOUR

Modifications des statuts de la CCE-LR

11H30 : RÉUNION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élection des membres du Bureau

11H45 : APERITIF ET REPAS EN L'HONNEUR DE GEORGES RIVIECCIO, MICHEL FRÉMOLLE ET DE TOUS LES COLLÈGUES QUI ONT RÉCEMMENT QUITTÉ LE CA, EN PRÉSENCE DU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 28 septembre 2021

Renouvellement d'un administrateur

Un poste d'administrateur est à pourvoir lors de cette AG

Pierre CABARBAYE, administrateur du site de la CCE-LR, a décidé, pour des raisons personnelles, de ne pas poursuivre son mandat.

Il s'agit donc de désigner un administrateur au profil nécessitant de solides compétences en informatique.

Vincent RABOT a assuré son intérim et a indiqué qu'il souhaitait poursuivre sa mission au sein du conseil d'administration.

.....
APPEL À CANDIDATURE
.....

Condition posée par les Statuts : être membre de la CCE-LR depuis au moins un an.

Conditions spécifiques : Compétences requises en informatique et gestion de site internet

NOM :

Prénom :

Département :

Adhérent à la CCE-LR depuis :

Lettres de candidature à envoyer, avant le 15 septembre 2021, à :

Bernard CHABBAL, 9, rue de la Cassiopée – 11000 CARCASSONNE ou à :

president.cce5lr@gmail.com

La charge de gestion de la compagnie étant assez lourde il est demandé aux candidats une disponibilité certaine.

BULLETIN DE PARTICIPATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

28 septembre 2021

À RETOURNER AU PLUS TÔT ET AVANT LE 8 SEPTEMBRE 2021

A

Michel SALLES

156, Chemin de la Tour de Billot 30140 BAGARD

<mailto:michel-salles2@orange.fr>

NOM..... PRENOM.....

- PARTICIPERA AUX A.G.O. et A.G.E.
- PARTICIPERA AUX A.G. ET AU DÉJEUNER
- NE PARTICIPERA PAS AUX A.G. (**Renseigner le pouvoir ci-après**)

POUVOIR

Je soussigné(e) NOM.....PRENOM.....

Départementmembre de la Compagnie des commissaires-enquêteurs du Languedoc-Roussillon donne pouvoir par la présente à :

Mme, Mlle, Mr, NOM.....PRENOM.....

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire de la CCE-LRV qui se tiendront le 28 septembre 2021, de 9H00 à 11H30 à Pérols, salle Abric, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour, tel qu'il figure sur les convocations auxdites assemblée.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à Le

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »